







# Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Début novembre, nous avons eu le plaisir de recevoir la lettre tant attendue du Président du Conseil National des Villes et Villages Fleuris nous confirmant l'obtention du Label 4 fleurs pour Loudéac. Un courrier qui vient couronner en quelques lignes la volonté politique forte portée par la Municipalité pour mener à bien cette candidature. Je suis également fière du formidable engagement de nos agents et élus, actuels et anciens, qui s'investissent depuis plusieurs années pour faire reconnaître et promouvoir au niveau national la qualité de vie offerte à nos habitants et visiteurs dans notre commune. En effet, au-delà du fleurissement extrêmement apprécié, c'est toute la politique environnementale et sociétale engagée par la ville qui est saluée.

Je tiens à féliciter chaleureusement l'ensemble de nos agents, et notamment les services espaces verts et propreté urbaine, soutenus au quotidien par les autres services dont les équipes techniques, qui ont su relever ce challenge. Ils ont su faire de ce défi un formidable outil de cohésion d'équipe, d'initiatives et d'investissement professionnel au service de l'embellissement de notre ville. Zéro-phyto, gestion différenciée, implication citoyenne, aménagements paysagers raisonnés, qualité d'accueil... ces éléments, qui fondent aujourd'hui notre politique environnementale engagée, ont séduit le jury national qui a attribué à la ville la 4<sup>e</sup> fleur à l'unanimité !



Valérie Videlo-Ruffault,  
première adjointe en charge de l'environnement  
et du développement durable.

## Un label sélectif et qualitatif

Le label Villes et Villages Fleuris mobilise près d'un tiers des communes françaises, plus de 4 700 d'entre elles sont labellisées de 1 à 4 fleurs. Aujourd'hui, il y a un vrai engouement pour réussir à obtenir cette 4<sup>e</sup> fleur. Seulement 257 communes peuvent se féliciter de cette distinction.

En 2018, 8 villes en Bretagne concourraient pour la 4<sup>e</sup> fleur. Cinq l'ont obtenue.

Évoluant avec les attentes des citoyens, le label s'engage aujourd'hui sur des enjeux tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, la préservation du lien social et surtout la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.

## Les critères d'évaluation

### 6 grands thèmes répartis en 60 critères

- Stratégie d'aménagement et modes de gestion
- Animation et promotion touristique
- Actions pédagogiques envers les habitants
- Patrimoine végétal et fleurissement
- Gestion environnementale
- Qualité de l'espace public

### LOUDÉAC ET LE LABEL

- 2005 : 1 fleur
- 2007 : 2 fleurs
- 2009 : 3 fleurs
- 2018 : 4 fleurs



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

# Une politique environnementale engagée

Lorsque la question de poursuivre les efforts et de relever le défi de la 4<sup>e</sup> fleur s'est présentée en 2016, portée par un service environnement motivé, soucieux de poursuivre le travail déjà engagé, l'équipe municipale, toute nouvellement élue, a voulu être au rendez-vous.

“ **Solidariser élus, agents, associations, établissements scolaires et Loudéaciens, autour d'un projet fédérateur, dans un même but, celui de notre cadre de vie, celui du vivre ensemble, est pour nous essentiel.**

*Attaché aux valeurs de biodiversité, soucieux de la préservation de notre environnement, ce projet est pour nous un terrain d'expérimentations, de développement au fil du temps, d'enrichissement de nos pratiques, d'évolution de notre culture, de changement de notre regard.*

*Donner envie de laisser sa voiture au parking, dans son garage et de parcourir les rues, venelles, places et parcs, à pied, en vélo. Être agréablement surpris par des aménagements paysagers de qualité mêlant fleurs et fruits, rendre vivants et sensibles nos espaces publics, permettre de les habiter, c'est pour nous le leitmotiv du fleurissement.*

**Valérie Videlo-Ruffault,**  
première adjointe en charge de l'environnement  
et du développement durable.

## Fleurir autrement, c'est évidemment fleurir pour le plaisir des yeux...

*Mais, c'est aussi et surtout la recherche d'une nouvelle éthique qui implique de nouveaux modes de gestion, de nouvelles pratiques et enfin, une nouvelle approche des aménagements paysagers, à la fois plus durable et plus soucieuse de la préservation de la biodiversité.*

*Depuis l'adoption en 2016 du plan de gestion différenciée des espaces verts, nos objectifs stratégiques ainsi que le plan d'actions pluriannuel qui l'accompagne, sont déjà visibles et lisibles dans le paysage urbain et péri-urbain de Loudéac.*

*L'obtention du label 4 fleurs constitue pour nous, non pas un aboutissement mais une étape clé de cette nouvelle donne.»*

**Bruno Le Bescaut,** Maire de Loudéac.



Bruno Le Bescaut répond  
aux questions des membres du jury  
national lors de leur passage le 7 août dernier.



“ **Chercher à obtenir ce label 4 fleurs a été un formidable accélérateur pour notre politique environnementale.**

*La gestion différenciée par exemple, déployée en mars 2017, nous a permis de rationaliser les interventions des agents en fonction de la fréquentation et de la typologie des différents espaces verts à entretenir. Et les autres pistes d'amélioration ne manquent pas : l'achat de fleurs a été réduit, au profit des plantes vivaces plus économes en eau ; le développement de l'éco-pâturage nous a permis de diminuer la tonte mécanique et de préserver les milieux naturels ; nos partenariats avec le tissu associatif local s'intensifient...*

**Hervé Sibille,**  
responsable service environnement.



Hervé Sibille (au centre) présente les aménagements d'Aquarev qui ont largement séduit le jury.



# Les critères mis à l'honneur par ce label

Si le fleurissement a bien entendu été salué et qualifié "de qualité, diversifié et durable", de nombreux autres critères sont venus soutenir la candidature de Loudéac aux yeux du jury. Petit tour d'horizon des points forts qui ont su faire la différence...

## L'accueil réservé au jury

La convivialité et la qualité des échanges que la municipalité et l'ensemble des agents et partenaires impliqués ont souhaité insuffler lors du passage du jury ont été grandement appréciés dans le courrier adressé au Maire par le Président du Conseil National des Villes et Villages Fleuris. « *Un excellent accueil a été réservé au jury en votre présence et celle d'une délégation connaissant parfaitement les critères du label. Grâce à une volonté politique forte et à une bonne transversalité de vos services, la ville a pu réaliser des projets d'envergure pour la qualité de vie de ses habitants et des visiteurs.* »



## La qualité des aménagements paysagers

L'aménagement durable des espaces verts et l'importance accordée à la biodiversité ont été soulignés. « *Toutes les strates végétales sont utilisées, notamment les plantes vivaces, les graminées et les arbustes. Vos services ont engagé un inventaire du patrimoine arboré, une charte de l'arbre doit être signée en partenariat avec l'Office National des Forêts.* » Le jury a également été séduit par la valorisation du patrimoine « *à l'aide de nouveaux aménagements paysagers qui prennent en compte la sécurisation des piétons et des cyclistes.* »

## La gestion environnementale

Point fort de la candidature longuement évoqué lors du passage du jury, la mise en place d'actions au quotidien pour optimiser l'entretien tout en préservant l'environnement et réduire les besoins énergétiques ont su convaincre le jury. « *La gestion environnementale et durable que vous menez est très satisfaisante : absence de produits phytosanitaires depuis 2014, plan de gestion différenciée des espaces verts, entretien de bassins tampons en éco-pâturage, passage à l'éclairage Led.* »



## Aquarev, fer de lance emblématique

Le jury s'était attardé longuement dans le parc, étape finale de leur parcours à travers la ville. Le charme des aménagements ludiques et durables a opéré ! « *Le parc Aquarev est un site naturel exceptionnel aménagé en parc paysager de loisirs ; la biodiversité est préservée. Poumon vert attractif, il dispose entre autres de jardins thématiques, d'un parcours de pêche adapté aux personnes à mobilité réduite, d'un labyrinthe fleuri, d'un parcours santé, de terrains de sport, d'aires de jeux. Des ruches ainsi qu'un verger pédagogique ont été opportunément installés.* »

## L'implication citoyenne

« *Le jury a apprécié que la municipalité implique les habitants dans ses projets à l'aide des conseils citoyens de quartiers.* » Ce lien se traduit également à travers les actions festives organisées par la ville autour de la nature. « *La fête du printemps est un évènement convivial et pédagogique. Vous organisez également le concours des maisons fleuries. L'ensemble concourant au slogan «Il fait bon vivre à Loudéac»* » .









# Le service environnement

Porté par une équipe d'hommes et de femmes passionnés de nature et fiers de transmettre leur savoir-faire au plus grand nombre, le service environnement de Loudéac est constitué de près de 30 agents et d'un parc matériel et équipement à la hauteur des ambitions portées par la ville en matière d'amélioration du cadre de vie.



# Le service Espaces Verts

## Des hommes et des femmes

Une équipe composée de **14 jardiniers et 2 apprentis**, le service se décompose selon 3 secteurs d'intervention sur la ville (A, B et C) et en 3 pôles (cimetière, site de loisirs d'Aquarev et stades).

## Des moyens

Outre le petit matériel important et de qualité (sécateurs électriques, tondeuses mulching, tronçonneuse ...), le service est équipé de 3 camions movi-bennes, 2 fourgons, 1 petit véhicule électrique, 3 utilitaires, 2 tondeuses autoportées et 2 mini-tracteurs (< 50 ch). S'ajoutent également d'autres outils comme un tondo-broyeur, un broyeur de branches, un préparateur de sol, aérateur, engazonneuse...

De plus, un travail régulier avec le service « Voirie », équipé de camions, tracto et mini-pelle permet au service de réaliser bon nombre de chantiers en régie. A noter que le matériel électrique est une nouvelle approche de plus en plus privilégiée dans le cadre de la protection et du confort des agents.

## Quelques chiffres...

**65** hectares de surface totale d'entretien

**12** hectares entretenus par le prestataire privé, ESATCO

**2** hectares de cimetière

**9** hectares de terrains extérieurs sportifs

**70 000** plantes annuelles et bi-annuelles en 2012

**50 000** bulbes plantés en mécanisation en 2017

**35 000** plantes annuelles et bi-annuelles en 2018

**8 000** plantes vivaces plantées sur les massifs

floraux pour remplacer les plantes annuelles

## Un budget maîtrisé et ambitieux

Grâce à la mise en oeuvre contrôlée du Plan de Gestion Différenciée des Espaces Verts et l'implication forte de chaque agent dans ces changements, **le budget fonctionnement du service (matériel, plantations...)** est passé de 70 000 € en 2016 à 40 000 € en 2018.

En parallèle, la Municipalité continue d'investir de façon ambitieuse pour améliorer le cadre de vie des loudéaciens avec **un budget investissement du service environnement (aménagements)** passé de 135 500 € en 2016 à 210 900 € en 2018.

A noter que sur ces années, les prestations privées ont diminué en surface de 16,9 hectares à 12 hectares et par conséquent le coût est passé de 100 000 € à 80 000 €.

## Un savoir-faire reconnu

Chaque année sont réalisés : 80 suspensions, 87 jardinières (suppression en 2017 de 20 jardinières non alimentées par un arrosage intégré), 1 000 m<sup>2</sup> de massifs fleuris et 3 500 m<sup>2</sup> de gazon fleuri.

Le service possède également une **serre de production de 400 m<sup>2</sup>** permettant le maintien d'une température hors-gel. Cette installation permet notamment de produire l'ensemble du fleurissement annuel, biennuel, vivaces et plantes d'intérieur.





# Le service Propreté urbaine

## Une équipe pluri-disciplinaire

Le service Propreté urbaine est composé de 9 agents (dont le responsable est également référent sécurité) qui interviennent sur le domaine et les bâtiments publics : écoles, salles municipales, marché hebdomadaire, sanitaires publics...

Leurs principales missions sont le nettoyage, le balayage, l'enlèvement des tags et des déjections canines, l'entretien des voiries et des fontaines, le ramassage des animaux sur la voirie.

## Des moyens et quelques chiffres...

**1 balayeuse** type « Mathieu Ravo » avec une brosse de désherbage

**1 micro-balayeuse** désherbeuse type MIC 34

**2 désherbeurs** thermiques sur chariot

**140 corbeilles urbaines**

**30 points tri verre** avec nettoyage des plate-formes

**12 tonnes de déchets** issus des corbeilles et du balayage



## Une complémentarité des équipes au profit d'un engagement fort.

Dans le cadre de la charte zéro phyto adoptée par la Municipalité, le service Propreté urbaine **nettoie ou désherbe de manière mécanique ou thermique 50 km de voie** (100 km aller/retour). Un réel changement des habitudes de travail, porté par une équipe motivée.







# Des aménagements durables et raisonnés

L'objectif affiché depuis 2016 est d'envisager l'ensemble des aménagements par le prisme exigeant du développement durable.

**Une approche environnementale prioritaire** : protection des milieux naturels, traitement des eaux de surfaces, réhabilitation de prairies dégradées, replantation des haies bocagères champêtres, fleurissement durable...

**Une approche économique et sociale** : réduction des fréquences d'entretien, mise en conformité PMR, refonte signalisation directionnelle et d'intérêt local, zone 20 et 30, rationalisation des stationnements en centre-ville, réduction des consommations d'énergie (gaz, électricité, fuel), sectorisation de l'éclairage public et passage aux LED, réduction des consommations d'eau potable...



## Un effort particulier porté sur la biodiversité

Le zéro phyto est bien l'acte fondateur à partir de 2016 qui va généraliser les pratiques écologiques à Loudéac.

### **Le parc Aquarev, un laboratoire de la biodiversité à ciel ouvert**

A l'origine également de cet engagement, l'opportunité qu'a offert l'aménagement du site d'Aquarev.

- La création d'un verger pédagogique de 67 arbres à tige fruitiers
- La mise en place d'un rucher constitué de 7 ruches
- Le labyrinthe fleur de 3200 m<sup>2</sup> constitué de plantes mellifères
- La plantation de 25 000 bulbes naturalisés
- L'éco-pâturage dans les prairies et bassins tampons (chevaux, moutons, oies) constitue un véritable observatoire pour les associations compétentes et le grand public.

### **La lutte biologique**

La lutte biologique est réalisée à l'échelle de la totalité du territoire communal et concerne les parasites et nuisibles présents dans les espaces verts et les espaces naturels.

La lutte contre les plantes invasives a également été engagée avec l'agence régionale « FREDON BRETAGNE ».

### **Le développement de l'éco-pâturage**

Afin de favoriser la biodiversité et réduire les prestations d'entretien du service, un dispositif d'éco-pâturage a été initié par les agents en interne avec des chèvres et des chevaux (4 bassins tampons – site d'Aquarev).

Cette expérimentation s'est poursuivie en 2017 avec l'ouverture à des partenariats institutionnels ou citoyens (chevaux, chèvres, moutons de landes bretonnes et oies).









# Le parc naturel d'Aquarev

Inauguré en 2012 sur l'ancien étang de pêche de Pont es Bigot, ce site d'exception a été pensé comme un véritable poumon vert attractif pour les Loudéaciens et l'ensemble du Centre Bretagne.

Espace de loisirs, de détente et de découverte, il offre une large palette de séquences paysagères : des jardins aquatiques aux bambouseraies en passant par la valorisation des sous-bois.

- 30 ha d'espaces verts dont 8 ha de plan d'eau.
- Un site entièrement conceptualisé par l'architecte COURCHINOUX récompensé par un 3ème prix national des Victoires du Paysage.
- Un fleurissement durable dense avec plus de 300 espèces de plantes dont 25 000 bulbes plantés en 2017.
- Un laboratoire de la biodiversité avec le labyrinthe fleuri, le verger, les ruches.
- Un parcours de pêche découverte PMR pour les familles.
- Un parcours santé, aire de jeux, aire de tir à l'arc, terrains de tennis et espace multi-sports.
- Des espaces détente et de pique-nique
- Un parking paysager et un accueil organisé

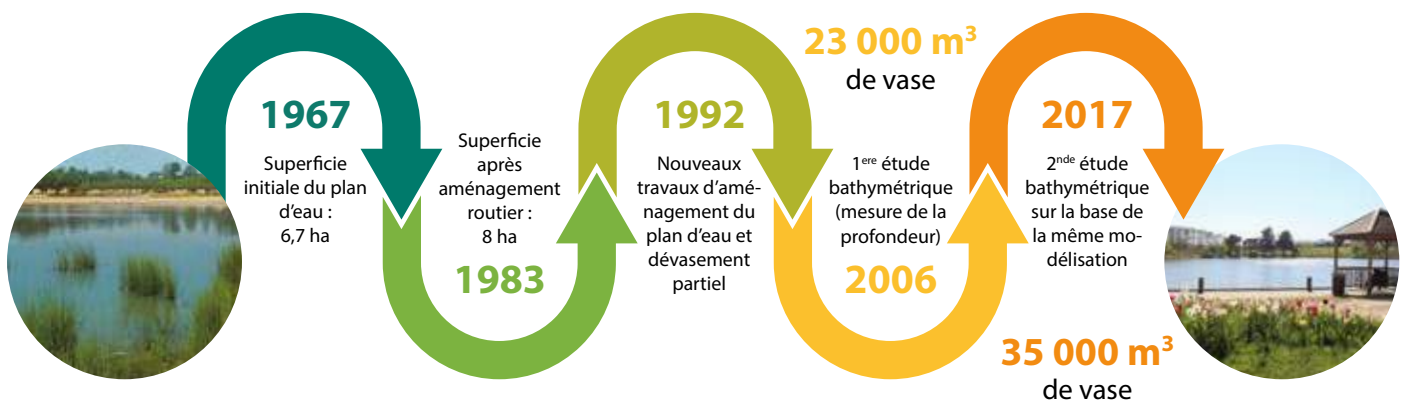




# Du centre-ville vers Aquarev

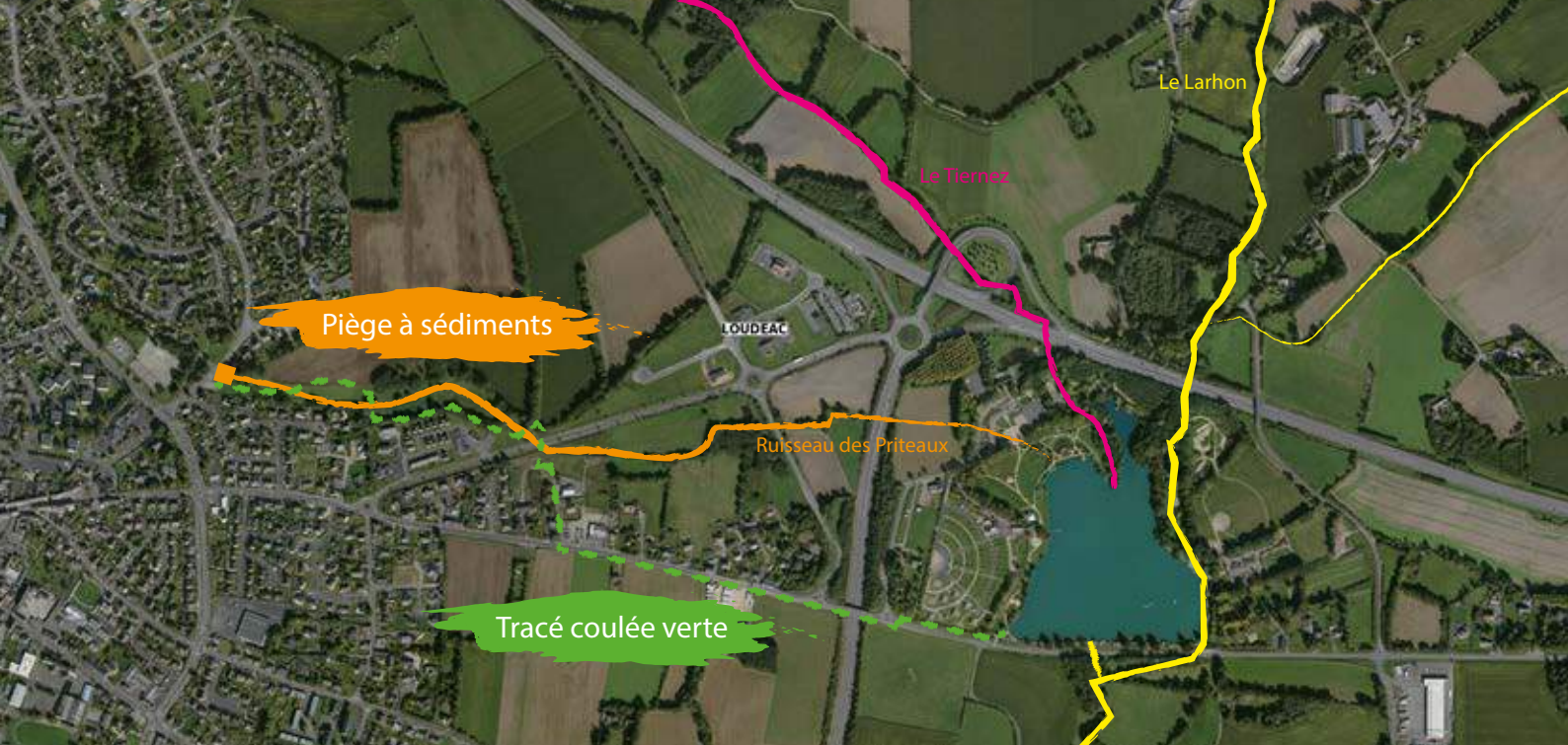
L'étang d'Aquarev, alimenté par plusieurs émissaires, se révèle un espace naturel fragile que la Municipalité a à cœur de protéger et valoriser. Afin d'éviter le colmatage progressif du plan d'eau et créer une liaison naturelle entre le centre-ville et le site d'Aquarev, plusieurs projets sont en cours de réalisation. Point d'orgue de ces aménagements, la création d'une coulée verte le long de l'émissaire des Priteaux qui part du centre ville et dont le débit et les sédiments seront régulés.

## Repères chronologiques



## Objectifs

1. Éviter le colmatage progressif du plan d'eau
2. Réduire les apports de sédiments d'origine principalement minérale en provenance de l'émissaire des Priteaux (ruisseau à très faible débit principalement alimenté par les eaux pluviales du centre ville soit environ 110 ha).
3. Réguler le débit de cet émissaire par une action sur les bassins d'orage.
4. Calculer le débit de l'autre émissaire à savoir le ruisseau du Tiernez.
5. Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau.
6. Favoriser le développement de la biodiversité dans le plan d'eau.



## Des actions concrètes

- Réhabilitation de la prairie dégradée et polluée : décapage de la semelle végétale, apport de terre végétale au PH faible, semis prairie naturelle (expertise initiale de M. Louis DIARD – Ecologue botaniste)
- Création d'un corridor écologique : Plantation d'une haie bocagère locale (noisetiers, viorne, troène vulgaris, merisier, érable champêtre, châtaigniers).
- Reboisement : Plantation d'arbres de milieu humide – Plantation de 3 arbres pour un arbre abattu
- Régulation du débit de l'émissaire pluviale : redimensionnement du bassin tampon et redéfinition du niveau de débit de fuite
- Réduction de la sédimentation et du colmatage du plan d'eau : création d'un piège à sédiments à la sortie des 3 exutoires principaux de la ville
- Accueil des visiteurs : Parking paysager (45 places) et création d'un cheminement piéton sur 700 m. (sentier sable-chaux + platelage + passerelles + plateforme d'observation)
- Entretien de l'espace en éco-pâturage (7 000 m<sup>2</sup>)





# De la forêt domaniale aux bois communaux



La forêt de Loudéac, gérée par l'Office National des Forêts, concentre la majorité de son activité à l'exploitation forestière. A ces 1 340 hectares de forêt domaniale, vient se rajouter 1 300 hectares de forêts privées.

Concernant les bois communaux, qui représentent 14 hectares en périphérie immédiate de la Ville (le Bois Soleil, le bois de la Rabine et le bois du Pré Perreux), un document d'aménagement forestier a été signé en 2013 qui précise les coûts et aménagements à effectuer au cours des 20 années à venir. Ainsi au Pré Perreux, des coupes de bois de chauffage et de bois énergie ont été réalisées.

## **Diverses actions complémentaires de valorisation de la forêt ont été mises en œuvre avec la Ville :**

- Chemins de randonnées,
- Parcours VTT en périphérie de la forêt domaniale et dans le bois de la Rabine,
- Action pour la protection des amphibiens et batraciens (conférences et visites),
- Visites nocturnes de la forêt avec Pierre Danet, botaniste.









# Le fleurissement

Si le fleurissement vient bien entendu améliorer le cadre de vie au quotidien et l'image de la ville et de son patrimoine, il est également pensé par la Municipalité comme un prétexte à la flânerie, la surprise, la découverte de ruelles ou quartiers méconnus... Bref, il permet de poser un regard nouveau sur la ville, chargé de beauté naturelle et de poésie.

# Le patrimoine paysager en quelques chiffres...

## Surfaces et équipements

**1 000 m<sup>2</sup>**  
de massifs de fleurs

**80 000 m<sup>2</sup>**  
de massifs d'arbustes et vivaces

**197**  
bacs, jardinières et suspensions

**45 hectares**  
de gazon (dont 12 ha géré par Esatco)

**3 500 m<sup>2</sup>**  
de gazon fleuri

**1 000 m**  
de haies taillées

**10,5 hectares**  
d'éco-pâturage

**10 hectares**  
de bois

**40 hectares**  
de masse communale

**9 hectares**  
de surfaces sportives

**2 hectares**  
de cimetière

## Plantations (moyennes 2016-2018)

**15 000**  
annuelles / an

**20 000**  
bisannuelles / an

**10 000**  
bulbes / an

**20 000**  
bisannuelles / an

**1 500**  
vivaces / an

**2 000**  
arbustes / an

**300**  
arbres / an







## Un fleurissement continu durable

Soucieux d'avoir un fleurissement de qualité, diversifié et écologique, le service Espaces Verts a évolué vers une plantation à forte concentration de vivaces en remplacement des plantes annuelles et biennuelles, passant progressivement de **70 000 à 35 000 plantes de 2010 à aujourd'hui**.

### Une diminution des consommations d'eau

Cette évolution permet de réduire la consommation d'eau et de diminuer les interventions d'entretien. S'ajoute également la mise en place de gazons fleuris (environ 2 000 m<sup>2</sup>) et la mécanisation de bulbes sur l'ensemble de la commune, du centre-ville jusqu'à Aquarev, véritable observatoire de notre gestion florale et durable.

Fleurir toute l'année en favorisant les plantes vivaces, les arbustes, les graminées et les plantes à bulbes, telle est l'orientation prise par le service Espaces Verts, avec la création de nouveaux massifs en pleine terre bénéficiant d'arrosage intégré et offrant une gamme florale durable au gré des saisons. Ce sont autant de plantes annuelles et biennuelles qui ne sont plus produites en serre.









## Un fil rouge graphique et porteur de sens

Afin de créer une continuité graphique et durable sur l'ensemble de la ville, le service Espaces Verts a opté pour **la plantation de bulbes dessinant un fil rouge poétique et accompagnant le regard du promeneur**. Qu'il s'agisse de tulipes dans les massifs ou de jonquilles dans les gestions rustiques, ce sont **plus de 100 000 unités qui ont été plantées en 2017** sur le site d'Aquarev, les boulevards périphériques et les entrées de ville.

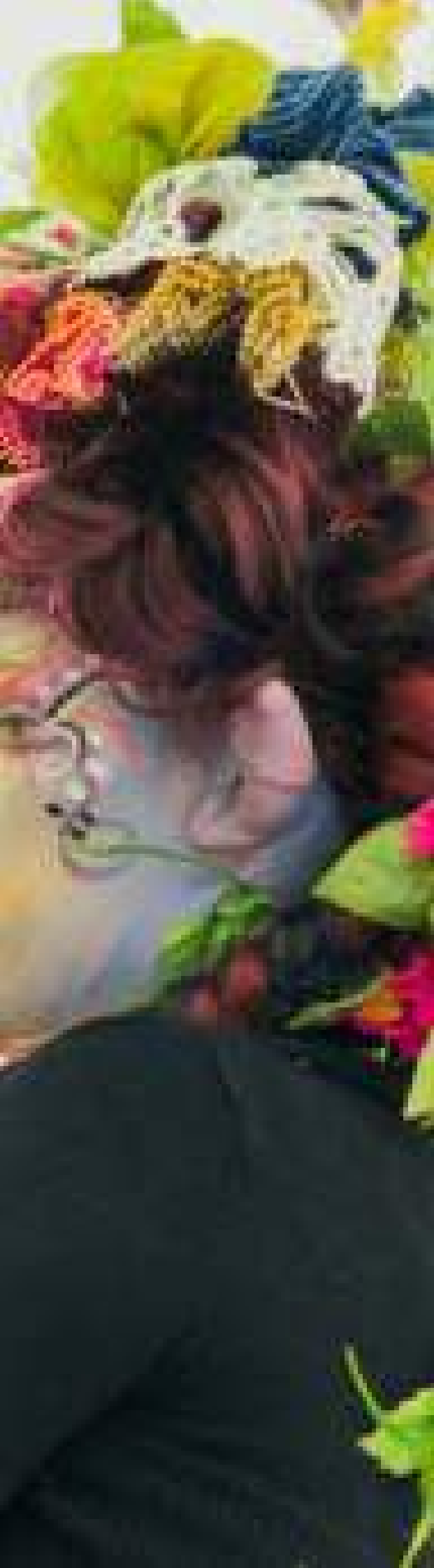
Ce fleurissement printannier éphémère est également accompagné de quelques touches originales : **l'introduction de plantes potagères et fruitières** dans les massifs floraux de la ville, dans le jardin décalé du site d'Aquarev et dans les bacs de plantations.

Une réflexion complémentaire a été lancée en 2015 sur les anneaux centraux des giratoires. Plus épurés, plus graphiques et plus lisibles pour les automobilistes et les cyclistes, ces ronds-points qui bénéficient maintenant d'un arrosage intégré, proposent une gamme florale colorée et riche en diversité.









# Une implication citoyenne

Il est du rôle d'une municipalité d'embellir et améliorer le cadre de vie de ses concitoyens. Mais son rôle ne s'arrête pas là... Chaque collectivité a le devoir de promouvoir le « mieux vivre ensemble », sensibiliser chacun à la préservation de l'environnement, communiquer sur ses actions... Un engagement qui tient à cœur à la Municipalité de Loudéac qui multiplie les initiatives fédératrices pour promouvoir les acteurs impliqués de son territoire et répondre aux enjeux de demain.



## Une politique événementielle et partenariale

Depuis 2016, ayant fait des questions environnementales une priorité de son mandat, la Municipalité multiplie les actions de sensibilisation auprès de ses habitants, notamment des plus jeunes, véritables ambassadeurs de demain sur ces sujets. Cette politique s'appuie sur des partenariats avec le riche tissu associatif local, véritable vivier de compétences et d'initiatives nouvelles.

### Fête du printemps

Point d'orgue de cette politique, la Fête du printemps dont la première édition s'est déroulée en avril 2017 à Aquarev. Cette **journée conviviale et populaire, co-construite avec près d'une vingtaine d'exposants associatifs ou institutionnels liés à l'univers de la nature**, est rendue possible par la forte implication des équipes Espaces Verts et permet aux visiteurs de découvrir le travail réalisé au quotidien pour la préservation de l'environnement.

Nouveauté pour 2018, chaque Loudécien était invité à prendre part à la fête par la création d'un épouvantail, thème fédérateur de l'édition, à partir de matériaux de récupération. C'est ainsi plus d'une quarantaine de ces joyeux personnages qui ont été créés par les habitants, les structures jeunesse et le service Espaces Verts et qui ont permis de créer un parcours de découverte sur l'ensemble de la ville.





### **L'Été à Aquarev**

La ville profite également de son magnifique site d'Aquarev pour proposer chaque été, aux Loudéaciens et aux touristes, une exposition extérieure sur le thème de la nature et des ateliers en lien avec le thème retenus animés par les commerçants locaux.

### **Jardins partagés**

Par le biais d'un partenariat avec l'association « Vert le jardin », plusieurs espaces municipaux ont été ouverts aux Loudéaciens ou structures scolaires pour profiter de cultures potagères entretenues par leurs soins. Notons également plusieurs initiatives associatives soutenues par la Mairie qui mettent à disposition de tous, bacs de plantations, potagers ou composteurs : association « Incroyables comestibles », Familles Rurales...

### **Concours des maisons fleuries**

Véritable institution sur la commune depuis de nombreuses années et organisé par la Municipalité, ce concours vient récompenser chaque année les plus belles créations paysagères des habitants sous l'œil expert d'un jury local.





## Enjeux et perspectives

Depuis son arrivée, la municipalité travaille au devenir de la ville en matière d'urbanisme et de requalification des quartiers afin de leur redonner toute leur place dans la ville et répondre aux besoins des différents usagers de l'espace public. Les services techniques et environnement jouent un rôle prépondérant dans ces projets majeurs pour l'image et le devenir de Loudéac.

### Etude de programmation urbaine

Dès 2016, la municipalité a souhaité donner la parole aux Loudéaciens et les impliquer dans les enjeux à relever pour la ville et son rayonnement. Ainsi, ces réflexions sont menées de manière participative grâce à la mise en place des **Conseils Citoyens de Quartiers**, véritables moments d'échanges constructifs et incubateurs de projets en phase avec les préoccupations directes des habitants.

Ainsi par exemple, le **projet de requalification urbaine des secteurs de Saint-Bugan et de la Gare**, mené actuellement avec un cabinet d'urbanisme, implique directement les habitants et les établissements sociaux-éducatifs du quartier. Cette étude nous permet de réfléchir collectivement à une vision globale pour l'avenir de notre ville.

En parallèle, **la sécurisation des piétons, des personnes à mobilité réduite et des cyclistes** est une priorité au cœur de nos actions afin que chacun dispose sereinement de l'espace public et des voies de circulation. Les abords des écoles profitent d'un programme d'aménagement pour plus de sécurité et plusieurs projets de pistes cyclables sont en cours, notamment boulevard des Peupliers.

De plus, un **groupe de travail « Usages- usagers de l'espace urbain »** a été créé en ce sens afin de se pencher sur la place et les besoins de chaque utilisateur de l'espace public : déplacements, pause, stationnement, sécurité...

Convaincus que la qualité de vie dans notre commune est l'élément fondateur du bien vivre ensemble et de son rayonnement, plusieurs projets d'aménagement, pensés durablement, vont dans ce sens : liaison douce vers Aquarev, nouvelle signalétique, réflexion sur le devenir de la voie ferrée...



## La charte de l'arbre

En 2015, la ville a engagé un inventaire du patrimoine arboré sur 50 % du territoire communal. L'objectif était de réaliser un diagnostic sanitaire exhaustif sur l'hyper centre et la zone péri-urbaine. Cet inventaire a été complété par des études de détail des talus et des alignements d'arbres. Ainsi a pu être mis en œuvre avec le Bureau d'Etude « Aubépine » une **stratégie de renouvellement progressif des arbres vieillissants ou malades**. Pour chaque arbre abattu, la ville s'engage à planter 3 arbres sur le territoire communal.

Cette opération a fait l'objet d'une concertation régulière avec les citoyens et a mis en évidence la nécessité de finaliser l'inventaire et de formaliser la stratégie de la Ville dans une « charte de l'arbre » qui serait co-signée par l'Office National des Forêts.

